



Contestation de recours amiable

Par **valou 47**, le **23/03/2015** à **23:26**

Bonjour,

j'ai eu au mois fevrier une baisse de mes allocation personalise de logement en baisse de 190euros j'ai ç ce jour 26euros depuis quelques mois je demandais pourquoi le montant des apl n'était jamis au meme montant en sachant que mes revenus sont les mêmes depuis des mois depuis plus d'un an je n'avais jamais le meme montant à chaque coup de fil c'est "comme ça" bref un ral bol et surtout pas de courriers etc une surprise ces derniers mois 26euros j'ai envoyé un courrier type à la caf au directeur en recommande reçu courrier demande de recours amiable non recevable soi disant que j'avais 2 mois et que je l'ai depasse mais faux que dois je faire à ce jour je souhaiterai savoir pourquoi on me donne plus que 26euros la moindre des choses en faisant la simulation à la caf j'ai droit à 200euros d'apl merci de m'avoir lu et si possible de me repondre